



PROCES VERBAL SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

GT/LD

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 19 novembre 2020, s'est réuni exceptionnellement au foyer communal Paul Maubon, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mme PANAFIEU Blandine – M. FABRE – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes POULLET - FOURES Josiane - MM COULON Daniel – AUBIN Dimitri – BECHARD Alain - NEVEU (à 20h53) - Mmes SCHMITT - DE CORO Jessica – GIBOULET Sophie – M. REBUFFAT Jacky – Mme MENALDO Nadia –

ABSENTS : Mmes BAECKER - MM NEVEU en début de séance) – M. ALTIER -

PROCURATIONS : Mme BAECKER à Mme SCHMITT
M. NEVEU à Mme HURLIN (jusqu'à 20h53)
M. ALTIER Jonathan à M. REBUFFAT

soit 19 votants

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Sophie GIBOULET est désignée secrétaire de séance.

1. **Approbation du PV du 14 octobre 2020**

Le compte-rendu de la séance du 14 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. **Règlement intérieur du conseil municipal (PJ n° 1)**

Le règlement intérieur du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

3. **Acquisition de la parcelle AV 519 (régularisation carrefour av du 19 mars 1962 et rue des Meyrannes) (PJ n°2)**

L'acquisition de la parcelle cadastrée section AV n° 519 implantée au milieu du carrefour Av du 19 mars – rue des Meyrannes, est approuvée à l'unanimité.

4. **Autorisation de rembourser une Taxe d'Aménagement perçue à tort (annulation du PC Somic)**

Le remboursement de la 2^{ème} part de la taxe d'aménagement versée par la SA SOMIC est approuvé à l'unanimité.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

5. Décision modificative n° 2 (PJ n° 3)

La décision modificative n° 2 est approuvée à l'unanimité.

6. Délégation de signature de documents d'urbanisme

La délégation de signature à Mme PANAFIEU des documents d'urbanisme déposés par le maire est approuvée à l'unanimité.

7. Dénomination de l'école publique

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dénommer l'école publique « Ecole du petit bois ».

8. Questions diverses : rapport 2019 sur l'eau potable (PJ n° 4)

Le rapport 2019 sur l'eau potable, établi par Nîmes Métropole, est tenu à la disposition des membres de l'assemblée.

Tenue d'un débat sur le projet de la SA ORANGE d'installer une antenne relai sur la commune.

Le Maire,

Gilles TIXADOR

